

CONCLUSION GENERALE.

Pendant les années qui vont de la parution de *l'histoire de la folie à l'âge classique* (1961) à celle de *surveiller et punir*, (1975) M. Foucault découvre que le concept traditionnel de pouvoir, qu'il soit réduit à la souveraineté étatique comme le croyait Hobbes, ou encore à la simple traduction juridique de l'exploitation économique, comme le voulait Marx, n'est pas opérationnel. A la suite de ce constat, il met à jour un certain nombre de "technologies disciplinaires", inventées à partir du XVII^e siècle pour normaliser les individus. Parmi celles-ci s'objective donc - selon lui - un nouveau pouvoir, qui "quadrille"¹ les corps. Pour Foucault, l'école lasallienne participe de ces technologies. Au terme de notre thèse, nous pensons que ce que l'on a pu observer de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes confirme bien l'aspect trop systématique des reproches de M. Foucault ; position abusive que nous pressentions avant d'avoir commencé le travail de recherche.

Dans l'effort de scolarisation qui qualifie le XVII^e siècle, nous pensons pouvoir affirmer que la classe lasallienne est source d'originalité. C'est ainsi que nous avons pu notamment constater que l'architecture, le mobilier, en un mot l'espace de la classe, espace du corps, était, de la part du Fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, objet de sollicitude. Nous avons également observé que, lorsqu'il s'agissait des savoirs que l'on pourrait qualifier de profanes, lecture, écriture, là encore le corps était sujet de prise en compte positive, puisque c'était au nom d'une optimisation des apprentissages scolaires. Mais c'est dans la préoccupation cardinale, principielle, de de La Salle, de faire de ses écoles des lieux d'éducation chrétienne que la mise en perspective du corps est la plus évocatrice. Comme nous l'avons indiqué dans les premières pages de notre thèse, selon

¹ M. FOUCAULT, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. PARIS, EDITIONS GALLIMARD, 1975 p.141.

nous “on ne réalise l’éducation d’un enfant, d’un être qu’en ayant à l’esprit le souci de le préparer à la poursuite de certaines fins dont on pense qu’elles doivent lui convenir. Ces finalités seront différentes suivant la théorie de l’homme à laquelle on se référera”¹. Pour Jean-Baptiste de La Salle, l’éducation doit être chrétienne. En cela, il est fidèle au principe qui fait que la foi impose de se préoccuper de l’éducation², s’inscrivant ainsi dans une perspective chrétienne du corps, bien différente des trois autres représentations que nous avons évoquées dans l’introduction de notre thèse. De ce fait, au fils des temps communautaire et scolaire, il met en oeuvre une pédagogie qui découle de cette finalité. En vertu de quoi, l’adoption de cette référence théocentrée renvoie chez lui à un statut particulier du corps. Car, si l’école lasallienne répond bien à un besoin scolaire, elle s’ancre tout autant, et de façon indissociable, dans le mouvement qui voit, dans le siècle, l’Eglise Catholique de France percevoir l’école élémentaire comme ordonnée à l’éducation de la Foi, comme facteur de réforme : réforme nécessaire, à une époque où l’ignorance religieuse, “le mal du siècle”, disait-on alors, et la misère morale et spirituelle sévissent au sein des catégories sociales les plus démunies : “le petit peuple” des campagnes et des villes. Pour de La Salle, les enfants inscrits dans ses classes doivent être “sauvés” : sauvés de leur appartenance à des catégories sociales manquant d’éclairage, de formation, d’éducation chrétienne, sauvés de leurs fréquentations parfois “douteuses” au sortir de l’école. Le but de celle-ci est donc de se substituer aux parents défailants, et sa finalité de proposer aux enfants une conversion. Barré, Démiat, De La Salle font leur la pensée de Bourdoise : *“C’est l’unique moyen de détruire les vices et d’établir*

¹ THESE p 8.

² A. MOUGNIOTTE, Maritain et l’éducation. PARIS. EDITIONS DON BOSCO. 1997. p 15

*la vertu*³. Ce recours à l'école pour revitaliser l'Eglise Catholique tient à ce qu'on pense qu'elle sera d'autant plus efficace qu'elle s'adresse aux enfants plus jeunes, car ceux-ci sont considérés comme plus souples que les adultes. Pour de La Salle, la mise en oeuvre de ce projet chrétien est bien le coeur de son Institut, de sa pédagogie, la mission, l'apostolat qui les légitime. Etre chrétien, pour le Fondateur, c'est être disciple de Jésus-Christ ; c'est à la fois un savoir et une pratique. Pour entrer dans cette dynamique chrétienne, l'enfant, même particulièrement réceptif, a, du fait de son jeune âge, besoin d'être aidé. C'est aux Frères enseignants d'y veiller et de contribuer ainsi au salut de son âme. La vigilance dont ils font preuve est la seule concession que nous ferons à M. Foucault quand il évoque la notion de discipline dans l'école lasallienne. Aux yeux du Fondateur, les Frères sont des exemples, des guides.

Le maître doit donc promouvoir et l'instruction et l'éducation chrétiennes des enfants dont il a la charge. Les Mystères, le dogme, en un mot le savoir chrétien doivent être transmis à l'écolier. Mais cette connaissance ne suffit pas. L'agir doit aussi porter l'empreinte de l'entrée dans les pas du Christ. Dans cette adhésion au projet chrétien, le corps a sa part. Il exprime les desseins de l'âme qui est toute orientée vers Dieu. L'homme alliant dans l'unité de son être un organisme corporel et un esprit, destinés à la vie en société et à la réception de l'Être Divin, corps et Esprit doivent être éduqués en symbiose.

L'engagement dans cette voie de vie chrétienne doit être accepté en toute liberté et de façon volontaire. C'est de cette manière que l'enfant doit adhérer au projet qui lui est proposé. L'Homme a, en

³ M. SAUVAGE, *Catéchèse et laïcité*, PARIS, EDITIONS LIGEL, 1962, p 401

effet, la capacité de dire oui ou non, de poser un acte de liberté, et ce parce qu'il est intelligent, doué de raison. Mais cette première qualité, qui le spécifie aux yeux des autres êtres de la création, si elle est essentielle pour s'engager dans la visée christique, n'est pas suffisante. Il faut qu'elle soit accompagnée par la volonté. Car il ne suffit pas de pouvoir, il faut vouloir. C'est sur ce choix que repose l'acte de liberté, le choix de telle fin, plutôt que telle autre, l'Esprit plutôt que la Chair. Dans cette dialectique liberté/volonté, *"le pouvoir de choisir est au service du pouvoir s'achever"*¹. Tout choix, toute option a donc pour perspective une fin essentielle, qui engage l'être dans sa totalité. Ce choix réalise, cristallise - au moins de façon partielle - l'unité de l'Homme autour de cette fin, c'est-à-dire que tout, en l'Homme, se trouve mobilisé et orienté vers la fin choisie. Ainsi, dans celui-ci comme dans l'écolier, les manières d'être, les manières d'agir sont référées à cette visée ultime. Les actes quotidiens les plus courants : le lever, le travail, la classe, les repas, les visites ..., le corps à l'identique de l'esprit, en définitive l'être global, tout s'organise autour de cette fin chrétienne poursuivie. Cette organisation qui se diffuse, s'étend, irradie et soumet l'être à une inclination, une disposition permanente, c'est l'habitus et, plus spécifiquement, dans l'anthropologie lasallienne, un habitus vertueux, puisque, comme nous l'avons analysé, tout habitus n'est pas une vertu.

Ce dernier apporte une stabilité et une maîtrise dans l'agir qui donnent la possibilité à la personne d'être toute entière polarisée sur la fin à atteindre, en l'occurrence, pour de La Salle, montrer son amour de Dieu par son esprit et par son corps. Du fait de cette fin, même s'il

¹ J. MOUROUX. Sens chrétien de l'homme. PARIS. EDITIONS MONTAIGNES. 1945, p 131.

met en exergue des vertus morales, modestie, pudeur, respect, il maintient la suprématie de l'ordre théologal en indiquant le rôle primordial de la charité, qui doit couronner tout acte humain. L'anthropologie lasallienne ne se satisfait pas que l'âme soit le seul vecteur des ces habitus vertueux référés aux Saintes Ecriture ; le corps, avons-nous dit, y a une part, et une part conséquente. Lui aussi doit exprimer cette adhésion volontaire à ce projet de vie chrétienne. Il doit être le miroir de l'âme, son expression et son moyen d'action. Cette reconnaissance de son importance se traduit par la mise en oeuvre de moyens pédagogiques, "d'outils", qui vont permettre à l'élève, dans un premier temps, de prendre conscience de la nécessité de vivre en chrétien, puis, dans un deuxième, de la mettre en actes. Dialogue pédagogique, exercice de l'examen de conscience, correction, imitation des Frères, vigilance sont au service de l'intériorisation de la morale corporelle lasallienne.

Cette représentation lasallienne, n'entre pas dans une visée d'éducation physique. L'exercice physique est toléré, voire encouragé, mais le corps n'est pas éduqué, il est entretenu, encore que les contraintes fonctionnelles de l'époque, pas de véhicules à moteur, pas de cycles, peu de carrosses, faisant des déplacements à pieds quasiment les seuls moyens de locomotion, induisent bien une forme d'éducation corporelle. Des concessions sont faites au corps, mais c'est surtout pour la satisfaction de normes sociales qui correspondent à la structure de la société du XVIIIe siècle. L'apparence extérieure, le corps reflètent des valeurs morales ... ou théologiques. Il semble que le mouvement jouisse d'un statut encore inconfortable. Il paraît refusé, à peine consenti ou, au moins, rapidement limité. Il faut toujours que

l'exercice soit "modeste" et "modéré"¹. Ceci explique l'absence - comme le souligne J. de VIGUERIE - de l'éducation physique dans les traités d'éducation du XVII^e siècle : *"L'éducation physique tant louée par les humanistes du XVI^e siècle, est ignorée des nouveaux théoriciens. Les manuels pratiques ont un chapitre "du corps", mais c'est pour parler de la nourriture, du sommeil et des habits. Rien ou presque rien des exercices. COUSTEL, le plus traditionnel de tous, recommande seulement de "ne pas négliger les exercices qui peuvent servir au bon air". Chez MALEBRANCHE pas un mot sur le sujet. Même silence chez NICOLE, LAMY et FENELON. L'abbé FLEURY fait figure d'exception, car il incite les enfants "à marchez longtemps, se tenir longtemps debout, porter des fardeaux, tirer à des poulies, courir, sauter, nager"*². Il faudrait inventorier les pensionnats lasalliens des XVIII^eme et XIX^e siècles - hors de notre champ actuel de recherche - pour voir si l'héritage du Fondateur prend en compte cette dimension proprement éducative du corps, du physique.

La place centrale qu'occupe la volonté dans la pédagogie de Jean-Baptiste de La Salle est le second sujet sur lequel il faut insister. C'est, à notre sens, un de ses traits caractéristiques, qui consacre par la même son intemporalité. En effet, à l'heure où sévit dans l'éducation un discours ambiant assez pessimiste, il nous paraît important de valoriser la volonté, le libre choix que possèdent l'homme, l'élève, de s'achever. Certes, certains paramètres extérieurs influent de façon importante sur la scolarité d'un élève, d'un étudiant - économiques, sociaux, culturels - mais il semble plus roboratif de faire prévaloir un discours qui mette chaque être en face de ses

¹ G. VIGARELLO. *Le corps redressé*. PARIS. EDITIONS J.P DELARGE. 1978. p 54

² J. DE VIGUERIE. *Histoire mondiale de l'éducation. Le mouvement des idées pédagogiques aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Publiée sous la direction de G. MIALARET et J. VIAL. PARIS. EDITIONS. P.U.F. 1981. p 279.

responsabilités et de la façon dont il désire réaliser sa vie d'Homme ... chrétien ... ou non. Faire la promotion du dynamisme interne qu'est la volonté, c'est placer l'élève dans une perspective où il se détermine lui-même, c'est un appel perpétuel à l'intelligence et à la volonté libre de l'enfant. C'est lui qui devient acteur principal du processus éducationnel, même si, bien entendu, le maître doit garder sur lui une autorité intellectuelle et morale, afin de le guider. Cette hypothèse d'éducabilité ne prône pas non plus la disparition de la discipline, voire d'une certaine forme de crainte, dans l'espace de la classe ; simplement, cette discipline doit en appeler à l'entendement, à l'engagement personnel de l'enfant, pour qu'elle devienne volontaire. Cette forme donnée à l'éducation est celle que propose J. Maritain dans *Pour une philosophie de l'Éducation*. Pour lui, le Thomisme peut apporter une contribution positive à la résolution des problèmes contemporains de l'éducation en France, qui souffre d'un "oubli"¹ d'une "méconnaissance"² des fins et qui valorise plus les moyens ou les méthodes que ces dernières. Nous n'entrerons pas ici dans un débat d'idées sur la légitimité, ou non, de cette prise de position, mais mettrons tout simplement en exergue, et pour conclure, cette phrase d'E. DURKHEIM, sur laquelle, s'il avait été du siècle, Jean-Baptiste de La Salle aurait très largement pu réfléchir : *"Et qu'on ne croie pas résoudre la difficulté en disant que nous devons faire de nos élèves des Hommes ! La solution est toute verbale car il s'agit précisément de savoir quelle idée nous devons nous faire de l'Homme"*³.

... Car priorité est donnée dans sa pédagogie au problème du sens.

¹ J et R. MARITAIN. *Oeuvres complètes*. VOLUMES VII. 1939. 1943. PARIS. EDITIONS SAINT PAUL. p 771.

² IDEM. p 771.

³ E. DURKHEIM. *Éducation et sociologie*. PARIS. P.U.F. 1966. p 108